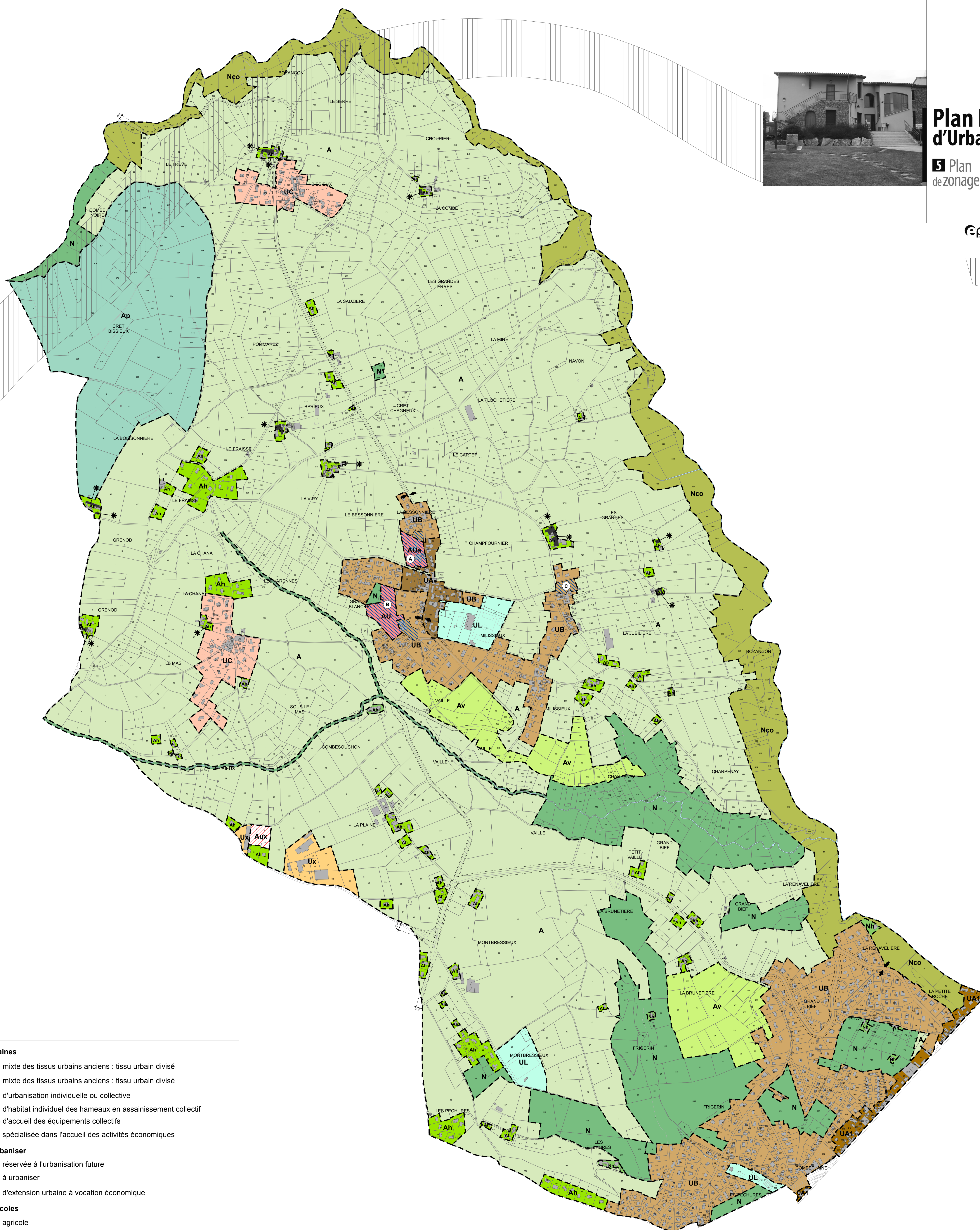




# Plan Local d'Urbanisme

Plan  
de zonage général



A - Zones urbaines	
UA	Zone mixte des tissus urbains anciens : tissu urbain divisé
UA1	Zone mixte des tissus urbains anciens : tissu urbain divisé
UB	Zone d'urbanisation individuelle ou collective
UC	Zone d'habitat individuel des hameaux en assainissement collectif
UL	Zone d'accueil des équipements collectifs
Ux	Zone spécialisée dans l'accueil des activités économiques
B - Zones à urbaniser	
AU	Zone réservée à l'urbanisation future
AUa	Zone à urbaniser
AUX	Zone d'extension urbaine à vocation économique
C - Zones agricoles	
A	Zone agricole
Ap	Zone agricole paysager
Av	Zone agricole à potentiel viticole
Ah	Zone agricole bâtie dans laquelle seule l'extension limitée est autorisée
D - Zones naturelles	
N	Zone naturelle
Nh	Zone naturelle bâtie dans laquelle seule l'extension limitée est autorisée
Nco	Espace naturel couvert par un corridor écologique
E - Autres indications	
[Hatched Box]	Fuseau A45 : arrêté préfectoral du 27-05-99
[Blue Hatched Box]	Secteurs de mixité sociale
[Dashed Line]	Marges de recul le long des routes départementales
[Arrow]	Portes d'agglomération
[Star]	Bâtiments agricoles d'intérêt patrimonial ou architectural pouvant faire l'objet d'un changement de destination (article L123.3.1 du code de l'urbanisme)